

20 1877

Du *vingt quatrième* jour du mois de *juillet* mil huit
cent quatre-vingt-deux à *six* heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de *Pierre Marie Crévoe*
né le même jour

à l'heure de midi fils légitime
de *François Le Crévoe*
âgé de *cinquante-cinq* ans, profession de *laboureur*
et de *Françoise Le Berre*
âgée de *quarante-deux* ans, profession de *marçande*
demeurant à *Plourivo*

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être
du sexe *masculin*

La déclaration de la naissance a été faite par *François*
Le Crévoe, père de l'enfant, âgé de
cinquante-cinq ans, profession de *laboureur*
demeurant à *Plourivo*

Premier témoin, *Reiou Joseph*
âgé de *vingt-cinq* ans, profession de *Instituteur*
demeurant à *Plourivo*

Second témoin, *Gulou Guillaume*
âgé de *vingt-trois* ans, profession de *Instituteur*
demeurant à *Plourivo*

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins ont
déclaré *savoir signer, le père excepté*

Reiou *G. Gulou*

Constaté suivant la loi, par moi, *Yves Le Varat*
adjoint délégué Officier de l'Etat civil soussigné,
Pour le Maire absent
L. Adjoint délégué
Y. Le Varat

38

* Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

acte en date du Quatre février mil huit cent sept fait à la mairie de Plourivo par M. Reiou dont la naissance est constatée ci-contre, a été déclaré mariage avec M. Gulou, Marie Anne de Plourivo, dont mention faite par nous au procès verbal du tribunal de PLOUVEAU, le 27 janvier mil huit cent sept.

Informations liées à l'image.

Lieu : Plourivo
Période : 1877 - 1882